



Conseil économique et social

Distr. générale
27 août 2007
Français
Original : anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2007

5-7 septembre 2007

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté, projet de calendrier et d'organisation des travaux et liste des documents

Rectificatif

Sur la page de couverture, dans la table des matières, au point 3, ajouter l'alinéa suivant :

- d) Recommandation relative à l'approbation d'une allocation de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour les programmes de pays approuvés

À la page 4, au point 3, ajouter l'alinéa :

- d) Recommandation relative à l'approbation d'une allocation de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour les programmes de pays approuvés**

[Pour suite à donner – E/ICEF/2007/P/L.54]

Le Conseil d'administration est prié d'approuver des fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour les programmes de pays approuvés pour lesquels les fonds alloués ne suffisent pas à couvrir la période prévue du fait d'une révision des niveaux de planification des ressources ordinaires.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

